

TOURNOI NATIONAL B

du 26 et 27/10/ 2019

Juge Arbitre : RENWEZ Patrick (JA3 – AN)

Juge Arbitre adjoint : LE DIOURON Joël (JA3)

Règlements

Article 1

Le tournoi National B de l'Entente Dinannaise Tennis de Table, homologué sous le numéro 1248/2019-B est régie par les derniers règlements fédéraux en vigueur à ce jour.

Article 2

Le tournoi se déroulera au complexe sportif route de Dinard salle Némée , salle Claude Barry et salle Stéphane Houdet (attendantes)
les samedi 26/10/2019 et dimanche 27/10/ 2019 .

Article 3

Le juge-arbitre du tournoi est Patrick Renwez (JA3) et le responsable de l'organisation est Gilles Lucas (Président du club de l'entente Dinannaise).

Article 4

Le tournoi comptera les 13 tableaux décrits ci dessous. Chaque joueur peut participer à deux tableaux par jour, chaque joueuse peut participer à deux tableaux par jour plus le tableau féminin. Le 2ème tableau masculin devra obligatoirement être le tableau immédiatement supérieur au 1er choisi. En aucun cas, les féminines ne sont tenus de participer au tableau F. Le nombre de places est limité dans chaque tableau, en cas de dépassement les premières inscriptions confirmées seront prises en compte.

Samedi

Tableau A 8h30 de 500 à 699 pts limité à 48 participants
Tableau B 10h00 de 500 à 899 pts limité à 48 participants
Tableau C 11h30 de 500 à 1099 pts limité à 48 participants
Tableau D 8h30 de 500 à 1399 pts limité à 48 participants
Tableau E 10h00 de 500 à 1699 pts limité à 48 participants
Tableau G 11h30 de 500 à 1999 pts limité à 48 participants
Tableau F 14h30 Féminine toutes catégories limité à 24 participantes

Dimanche

Tableau H 8h30 de 500 à 999 pts limité à 48 participants
Tableau I 10h00 de 500 à 1199 pts limité à 48 participants
Tableau J 11h30 de 500 à 1499 pts limité à 48 participants
Tableau K 8h30 de 500 à 1799 pts limité à 48 participants
Tableau L 10h00 de 500 à 2099 pts limité à 48 participants
Tableau M 11h30 toutes catégories limité à 48 participants

Article 5

Dans chaque tableaux, les joueurs sont placés en poules de trois suivant la règle du serpent en tenant compte des points licence du début de la 1ère phase de la saison en cours, les trois joueurs sont qualifiés et placés dans un tableau à élimination directe. Le placement dans le TED sera fera par tirage au sort suivant l'article 16 et des règlements sportifs fédéraux. Toutes les parties se jouent au meilleur des cinq manches sur tables bleues et balles plastiques blanches (homologuées ITTF) fournies par le club de l'Entente Dinan.

Tous les tableaux sont ouverts aux féminines. Les tableaux du samedi se déroulent jusqu'à leurs termes.

Article 6

Les tarifs d'inscription sont les suivants, tous les tableaux sont à 8 euros, le tableau F est offert aux féminines qui se sont inscrites à deux tableaux masculins, les quatre tableaux simples (deux le samedi, deux le dimanche, pour une même personne, payé en une fois) 28€. Le règlement des inscriptions se fait sur place. Le pointage se fait au minimum une demi-heure avant l'horaire de début du tableau.

La présentation de la licence 2019/2020 est obligatoire.

Les récompenses prévues sont les suivantes :

Tableau A 1er : 40 € 2ème : 20 € 3ème : 10 € 4ème : 10 €
Tableau B 1er : 40 € 2ème : 20 € 3ème : 10 € 4ème : 10 €
Tableau C 1er : 50 € 2ème : 25 € 3ème : 15 € 4ème : 15 €
Tableau D 1er : 50 € 2ème : 25 € 3ème : 15 € 4ème : 15 €
Tableau E 1er : 80 € 2ème : 40 € 3ème : 20 € 4ème : 20 €
Tableau G 1er : 80 € 2ème : 40 € 3ème : 20 € 4ème : 20 €
Tableau F 1ère : 100 € 2ème : 50 € 3ème : 20 € 4ème : 20 € *
Tableau H 1er : 40 € 2ème : 20 € 3ème : 10 € 4ème : 10 €
Tableau I 1er : 40 € 2ème : 20 € 3ème : 10 € 4ème : 10 €
Tableau J 1er : 70 € 2ème : 35 € 3ème : 20 € 4ème : 20 €
Tableau K 1er : 80 € 2ème : 40 € 3ème : 20 € 4ème : 20 €
Tableau L 1er : 80 € 2ème : 40 € 3ème : 20 € 4ème : 20 €
Tableau M 1er : 200 € 2ème : 100 € 3ème : 40 € 4ème : 40 €

Au dessous de 24 inscrits le montant des dotations sera divisé par deux.

Au dessous de 12 inscrits dans un tableau celui ci sera supprimé.

* Au dessous de 12 inscrites le montant des dotations sera divisé par deux.

* Au dessous de 6 inscrites dans ce tableau celui ci sera supprimé.

Article 7

Le dimanche à l'issue du tournoi, un challenge et 200€ sont remis aux joueurs du club qui totalisent le plus de points. Classement tenant compte du nombre de participants d'un même club et de leurs performances dans tous les tableaux sur les deux jours. Celui-ci est à remettre en jeu l'année suivante, il est définitivement acquis par le club trois fois vainqueur. Le club de l'Entente Dinannaise en est exclu.

Article 8

Le Juge Arbitre ou l'organisateur se réserve le droit d'exclure un joueur(se) sans remboursement des tableaux restant à jouer si celui ci ne respecte pas l'esprit sportif du tournoi ou que son comportement est qualifié d'antisportif ou d'irrespectueux. Aucunes atteintes aux personnes ou aux matériels ne seront tolérées. Le joueur(se) qui se rendrait coupable d'un tel acte serait immédiatement exclu du tournoi.

Article 9

Les engagements seront ouvert jusqu'au jeudi 24 octobre 2019 à 21h sur le site de l'Entente Dinannaise <http://club.quomodo.com/tennis-de-table-dinan>.

Article 10

Tout joueur est éliminé s'il ne s'est pas présenté au 2ème appel, il n'y a pas d'interruption à midi, restauration possible sur place.

Article 11

Le comité d'organisation du tournoi décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels et matériels, pertes, vols, etc. ... Il se réserve le droit de prendre les décisions utiles à la bonne marche du tournoi.

Article 12

Les résultats seront transmis à la FTTT par informatique et compteront pour les classements individuels.

Article 13

Le tirage au sort des tableaux aura lieu salle Claude Barry vendredi 25 octobre à 19h00.

Article 14

Le fait de participer à ce tournoi engage les participants à respecter tous les articles du présent règlement.